



Le Tannayroli

N° 24 — Décembre 2010

Sommaire :

<i>Henri Rapin — Poème « Zermatt »</i>	2
<i>Ces amis qui s'en vont...</i>	2
<i>La Baraka</i>	2
<i>Nouvel envol pour notre Boulangerie-Epicerie</i>	2
<i>Port de Tannay</i>	3
<i>L'Auberge au Lion d'Or</i>	3
<i>Police cantonale</i>	3
<i>Circulation dans le village</i>	4
<i>ATCR — AIG</i>	4
<i>Chemin des Moulins — cheminement piétonnier</i>	4
<i>Route de Suisse — RC1a</i>	4
<i>Des nouvelles de nos écoles</i>	5
<i>Beaux moments en compagnie de Commission culturelle</i>	5
<i>Le PGA enfin en vigueur !</i>	6-7
<i>Nouvelles des temps passés</i>	8-9
<i>Projet de la future déchèterie et récolte des déchets verts</i>	10
<i>Nouvelle appellation pour l'UICC</i>	10
<i>Amicale — Magnifique succès de la soirée Jazz au Château</i>	10
<i>Schéma Directeur de Terre Sainte — (SDTS)</i>	11
<i>PPA du Torry — Bientôt mis à l'enquête</i>	11
<i>Courses des Ainés — Des flots bleus et des fleurs</i>	12
<i>Les Variations Musicales de Tannay (VMT)</i>	13
<i>HB — SIA vole et bien !</i>	14
<i>Tannay autrefois — Commission culturelle</i>	15
<i>Manifestations à Tannay</i>	15
<i>Fermeture de l'Administration durant les fêtes</i>	15
<i>Visitez notre site Internet !</i>	15
<i>Extrait de procès-verbaux du Conseil communal</i>	16
<i>Naissances, mariages et décès depuis septembre 2010</i>	16

Editorial

Chers Tannayrolis,

Après un bel automne plein de couleurs, voici que l'année 2010 touche à sa fin. Je profite de cette occasion pour vous donner quelques renseignements sur le taux d'impôt 2011 et sur la nouvelle péréquation valable dès 2011.



Hermann Tschopp
Syndic

Comme vous l'avez peut-être appris dans l'intervalle, le Conseil communal a voté le 1^{er} novembre 2010 le nouveau taux d'impôt pour 2011. En tenant compte de la bascule de 6 points d'impôt au Canton, telle qu'exigée par les instances cantonales et liée à la prise en charge d'une partie de la facture sociale, la Commune a abaissé son taux de 65 % à 59 %. Ainsi, le montant des impôts à payer par vous, nos contribuables, restera inchangé par rapport aux années précédentes, bien entendu, pour autant que les montants taxés soient identiques.

S'il est avéré que les contribuables ne subissent pas de changement, ceci n'est pas forcément le cas pour notre Commune. En effet, le Canton a basé les acomptes de la facture sociale et de la péréquation sur les chiffres de l'année 2009 qui était exceptionnelle. Ainsi, ceux-ci n'ont pas baissé dans la proportion escomptée. Toutefois, une correction interviendra en été 2012 après connaissance des chiffres définitifs du Canton et de toutes les communes vaudoises. Il est prévu que les montants payés en trop seront rémunérés au taux de 3 % l'an.

En tenant compte de ces différents facteurs et de l'estimation légèrement à la baisse des impôts, le budget 2011 présentera un déficit de 629'400 CHF. Toutefois, au cas où cette prévision devra réellement se concrétiser, cela ne posera pas de problème à la Commune étant donné que ses finances sont saines et que l'endettement a pu être sensiblement réduit ces dernières années.

Pour terminer, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et une nouvelle année pleine de bonheur, de satisfaction et de santé.





Henri Rapin

Henri Rapin — Poème « Zermatt »

Quand tu y viens pour la première fois,
Quand le vent souffle,
Avec un ciel couleur d'azur
Et un manteau de neige,
Tu crois rêver.

Quand la neige crie sous tes pas,
Dans ce petit village perdu
Et pourtant si connu,
Avec ses traîneaux et ses luges de bois,
Tu crois rêver.

Les professeurs de ski
Soutiennent le moral de l'équipe,
Et pour t'apprendre, oui, à connaître
Ce que la science ne peut pas expliquer,
Tu crois rêver.

Quand tu redescends dans la plaine,
Après avoir connu l'ardeur du soleil,
Le froid ou la tempête,
Des visages inconnus,
Des amitiés nouvelles,
Tu crois rêver.

Et si tu fais des amitiés,
A la montagne ou à ski,
Tu ne peux pas les oublier,
Elles sont faites, ô Dieu merci,
Oui, pour durer.

Ces amis qui s'en vont pareil aux feuilles d'automne ...

L'automne arrive et respire entraînant avec lui quelques uns de nos amis Tannayrolis.

Ce fut tout d'abord notre ami peintre Werner Stolz, à la peinture gaie et insouciante, amoureux de Tannay et de ses paysages, dont il avait relevé au travers de ses toiles toutes les caractéristiques. Puis ce fut le tour de Marc-Edouard Guisan, ancien Municipal et père de notre ancienne Municipale et députée Francine Guisan Brandl et grand-père de Sophie Germond, Conseillère communale. Puis ce fut la disparition d'Odette et Michelino Ravetti, disparus en 3 jours, l'un ne survivant pas à l'autre. Personnes attachantes s'il en est, gaies, enjouées, toujours amères et ne se plaignant jamais en dépit de leurs maladies, qui laisseront un vide considérable à tous les amis du quartier et au-delà.

Permettez-nous de vous exprimer toute notre gratitude pour ce que vous nous avez apporté, pour votre contribution à notre espace villageois, pour votre gentillesse, votre écoute et votre apport personnel dans ce qui fait aujourd'hui un village bon à vivre et à toutes vos familles qui sont dans la peine nous présentons nos sincères condoléances.

La Baraka — Centre de jeunesse

Depuis près d'un an, la Baraka ou centre de Jeunes de Terre Sainte a ouvert ses portes à Tannay. C'est sous la houlette de Sandra Brunst, notre animatrice, que plus de 60 jeunes de notre région viennent partager un moment de détente en toute amitié, comme on peut s'y attendre venant de jeunes dont l'âge est compris entre 9 et 13 ans. Ateliers divers, initiation à l'informati-

que, ping-pong et jeux de société sont à l'affiche dans une saine ambiance et aucun événement désagréable n'est venu altérer la bonne marche du centre, ce qui augure d'un succès d'importance lorsque le centre de Jeunes prendra ses quartiers, à l'automne 2011, dans la nouvelle structure de Commugny.

Nouvel envol pour notre Boulangerie — Epicerie

Les travaux sont terminés !

Depuis la fin du mois d'août notre épicerie-boulangerie-tea-room a fait peau neuve et accueille tous les Tannayrolis dans un cadre rénové et chaleureux. Quelques petites tables sont venues agrémenter l'espace devant ce commerce et accueillir les promeneurs gourmands en quête d'une pâtisserie délicieuse ou d'un café choisi.

Notre gérant M. Negjat Cocaj nous promet encore quelques surprises à venir pour répondre à l'attente de tous. A suivre....

Port de Tannay

Malgré les travaux importants consacrés ce printemps à la réfection du port, les tempêtes d'automne, précoces cette année, ont envoyé par le fond ou endommagé un grand nombre de bateaux, rappelant si nécessaire, de sortir les embarcations au début de l'automne et de procéder régulièrement à un contrôle des amarrages. Nous attendons toujours des services de l'Etat, le retour du PPA du Torry, qui permettra avec son nouveau port, le moment venu, d'abriter en toute sécurité les bateaux des Tannayrois, durant toute l'année.

Par ailleurs, de nouveaux enrochements sont prévus cet hiver, afin de renforcer ceux situés en Est et de détourner la houle de bise, courant dominant sur le lac causant nombre de déboires aux navigateurs.



Patrick Simon
Municipal

L'Auberge au Lion d'Or

Voici maintenant 6 mois que Monsieur Albert Zumberi a repris l'auberge de notre village et nous sommes heureux de voir son succès grandissant. Les horaires correspondent à l'idée que nous nous faisons d'une auberge communale, en offrant aux habitants et aux différents usagers des horaires adaptés 6 jours sur 7.

L'hôtel a procédé au changement des télévisions d'un autre siècle et va prochainement procéder à une modernisation des sanitaires, souhaitée par les nombreux hôtes.

Tout récemment, notre aubergiste et sa brigade ont enchanté les papilles des nombreux épicuriens en offrant des plats de chasse d'une exceptionnelle qualité. Médailloons de chevreuil, lièvre, lapereau, sanglier et cerf étaient au rendez-vous pour notre plus grand plaisir et Momo, le cuisinier, s'est ingénier à présenter des plats où la garniture se disputait le plat principal par sa qualité, sa diversité et son abondance.

Ce dernier nous promet pour la saison à venir des plats cuisinés « aux petits oignons façon à la mode du chef », nous nous en réjouissons par avance et lui souhaitons plein succès et d'heureuses fêtes de fin d'année.

Police cantonale

La réforme de la police avance sous la présidence de Madame la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro et du COST.

Le projet de réforme, actuellement en consultation auprès du Grand Conseil et des communes vaudoises, suscite l'intérêt et l'espoir de voir enfin un projet de sécurité aboutir après plus de 15 ans de circonvolutions politico-administratives.

La coordination des polices cantonales et municipales voulue par le peuple vaudois, permettra une meilleure prévention et une efficacité renforcée de l'action policière sur le terrain. Cette modernisation absolument nécessaire permettra, je l'espère, de faire reculer la criminalité dans le canton, laquelle a augmenté de 34% en 10 ans alors que parallèlement, la population ne croissait quant à elle que de 12% !

Le futur statut des ASP ou Assistants de police reste en suspens devant les préoccupations légitimes des communes rurales et de leurs besoins de trouver des solutions financières adaptées à l'exécution des tâches dites du 5^{ème} processus.



Patrick Simon
Municipal

Circulation dans le village

Les travaux de réfection de la rue F.-L. Duvillard ont commencé et les premiers collecteurs ont été changés. Simultanément, le trottoir a été élargi à la demande des nombreux usagers qui seront enfin satisfaits.

Les premiers obstacles simulant les futurs aménagements routiers pour la mise en place du 30km/h seront prochainement installés sur les

tronçons sensibles de notre village et la signalisation ad hoc commencera en dessous de la gare. Ces mesures devraient apporter satisfaction et contenir les nombreux passants attachés à pouvoir se promener dans notre village en dehors de tout danger.

ATCR — AIG



Pour mieux faire entendre sa voix, Tannay est membre de l'Association Transfrontalière des Communes Riveraines de l'Aéroport International de Genève (ATCR-AIG). L'un des axes de travail de l'association est de veiller à un meilleur respect par l'aéroport des heures de nuit et des trajectoires des avions pour le bien-être et la santé des riverains. Il est ainsi prévu qu'aucun avion n'est autorisé à décoller ou atterrir entre minuit et six heures du matin. Nous devons malheureusement constater qu'un trop grand nombre d'exceptions sont permises, et que les trajectoires posent, elles aussi, un certain nombre de problèmes. On peut ajouter aussi à cette problématique récurrente, la circulation de l'aviation légère et des hélicoptères, laquelle ne suit que peu les injonctions des trajectoires imposées par l'aéroport.

Pour l'aviation commerciale, les trajectoires connues sous le nom de Konil, provoquent des nuisances qui pourraient être évitées ou pour le moins réduites. Ainsi, les riverains immédiats de l'aéroport doivent subir une double nuisance : nuisances au décollage et poussée extrêmement bruyante des réacteurs à mille mètres. L'AIG interdit d'ores et déjà ces trajectoires aux avions les plus bruyants.

Par ailleurs, l'ATCR-AIG, soucieuse de pouvoir comparer les statistiques fournies par l'Aéroport, a fait installer un certain nombre de micros de dernière génération afin de défendre les intérêts des riverains auprès de l'OFAC (Office Fédéral de l'Aviation Civile). Nous sommes conscients que l'aéroport International de Genève est un atout essentiel au développement économique de la région transfrontalière et un employeur important pour l'ensemble des parties, mais il nous semble essentiel que ce développement se fasse de manière harmonieuse et en symbiose avec les habitants de notre région.

Chemin des Moulins — cheminement piétonnier

Les travaux ont commencé et devraient se poursuivre jusqu'au 15 décembre 2010. Les bordures sont déjà posées. Ce nouvel aménagement permettra aux nombreux promeneurs et aux enfants de circuler en toute sécurité, pour se rendre à l'école de Mies, au centre sportif ou encore à la parcelle Monnier.



La route Suisse — RC1a

Cette étude avance sous la direction du Conseil Régional et réunit les départements des infrastructures routières des cantons de Genève et Vaud, dans un contexte large de mobilité et de sécurisation du trafic.

Les divers aménagements prévus qui comprennent pêle-mêle, une diminution de l'espace routier (ancienne 3^{ème} voie), un éclairage routier entre le giratoire de la Buna et le port de Founex, la création d'une contre-allée côté lac et un renforcement paysager le long de cette artère et la mise en place de parkings latéraux vont faire de ce projet un nouveau pari pour renforcer la qualité de vie de notre région.

On attend le début de cette importante réalisation pour le deuxième semestre 2013.

Des nouvelles de nos écoles



Serge Schmidt
Municipal

Le directeur de notre établissement primaire, M. Bertrand Favre, ayant annoncé son départ à la retraite pour le 31 mars de l'an prochain, le processus de désignation de la personne qui le remplacera est d'ores et déjà en cours, processus auquel votre municipal des écoles a été associé.

En collaboration avec le Canton, un programme de sensibilisation à la problématique du surpoids va être mis en place pour les élèves du primaire qui pourraient être concernés. Programme axé sur l'activité physique ainsi que sur la connaissance de ce qu'est une bonne hygiène alimentaire.

Le comité de l'ASCOT (Association scolaire intercommunale de Terre Sainte) que préside votre municipal travaille à la mise sur pied d'un Conseil d'établissement qui groupera les représentants de tous ceux qui sont concernés d'une façon ou d'une autre par la bonne marche de nos établissements, primaire et secondaire. Il vient ainsi d'organiser l'élection des représentants des parents d'élèves, élections dont on devrait connaître prochainement les résultats. Le Conseil d'établissement qui sera un lieu de partage, de dialogue et d'information réunira trois ou quatre fois dans l'année les directeurs, les représentants des enseignants, des parents, de la société civile ainsi que les municipaux concernés. Première séance début 2011.

Trois classes de 9^{ème} du collège des Rojalets qui s'apprêtaient, cet automne, à se rendre à Paris pour leurs traditionnels voyages d'étude ont été obligés d'y renoncer. En effet, d'après plusieurs sources gouvernementales occidentales, de sérieuses menaces d'attentat pesaient alors sur la capitale française. Ces voyages sont donc reportés à l'an prochain.

La construction d'un nouveau restaurant scolaire sur le site du Chaucey va bon train. Il sera ouvert pour la rentrée de janvier et soulagera ainsi grandement le restaurant des Rojalets.

De beaux moments en compagnie de la Commission culturelle

Exposition de Sylvia Oeggerli

Du 23 septembre au 9 octobre 2010, la Commission culturelle de Tannay a accueilli au château, les œuvres de Sylvia Oeggerli : peintures sous verre, huiles, aquarelles, gravures, techniques mixtes. Habitante de Chavannes-des-Bois, originaire des Grisons, elle est née dans une famille d'artistes, à Bergün où des célébrités, Giacometti, Segantini, Helder, Amiet avaient coutume de se réunir régulièrement.

Une belle émulation pour Sylvia Oeggerli qui s'est formée dans des écoles d'art à St Gall, Paris, Londres et Genève pour y étudier le stylisme, les arts décoratifs, le graphisme. Nous avons pu découvrir dans ses œuvres, une force créatrice, une joie de vivre dans l'éclat des couleurs et dans le dynamisme des traits, une production d'énergie pour contrecarrer les vicissitudes de la vie.



Dessins Fabrice Nassisi

Tango, Cabaret Théâtre à Tannay

Le 6 novembre, une soirée tango mettait le feu argentin à la grisaille de l'automne. Avec le soutien actif de la Commission culturelle et de bénévoles, Eduardo Kahane a réalisé ce spectacle dans le style des cabarets de tango à Buenos Aires. Un pianiste, un bandonéoniste, un guitariste, un chanteur ont fait vibrer magnifiquement cette fougueuse musique des passions humaines, tandis que des danseurs professionnels nous donnaient une démonstration de cet art, dessinant de subtiles filigranes avec une arrogante élégance.

Le tango, comme le dit le poète Enrique Santos Discépolo «est une pensée triste qui se danse ». Ce fut une représentation poétique aussi qui, avec le récit de l'acteur Eduardo, nous a conduits à travers l'histoire de cette chorégraphie, née dans les lupanars et qui finit par « conquérir le monde avec l'invincible énergie des expressions authentiques ». En fin de soirée, quelques danseurs se sont lancés avec bonheur sur la piste encore chaude de la fièvre argentine. (Françoise de Courten)





Bertrand Bory
Municipal

Le PGA enfin en vigueur !

Pour pouvoir établir le PGA, la Municipalité s'est vu obligée de refaire le Plan directeur communal. Ce dernier a été accepté par le Conseil communal à fin 2001 et par le Canton au début 2002.

En parallèle, une Commission ad hoc a commencé à œuvrer dès 2000 à la mise au point du Plan général d'affectation (PGA) et de ses annexes. Notre PGA est donc le fruit de 10 ans de travail durant lesquels se sont fortement impliqués mes prédécesseurs, Jacques Kaltenrieder, William Muhlemann et Roland Meige. Notre architecte Urbaniste, M. Jean Pierre Ortis est hélas décédé en septembre 2009.

Le Conseil d'état a mis notre PGA en vigueur le 26 octobre 2010. Le Tribunal administratif du Canton de Vaud a rejeté le dernier recours déposé. Les recourants n'ont pas continué leurs démarches auprès du Tribunal fédéral.

Le PGA comprend :

- * Le Plan général de la commune,
- * Le Plan partiel d'affectation « le village »,
- * Le Plan partiel d'affectation fixant la limite des constructions « Rues du village »,
- * Le Plan partiel d'affectation « zone riveraine du lac »,
- * La « constatation de nature forestière »,
- * Le Règlement du plan général d'affectation (RPGA),
- * L'annexe explicative au RPGA.

Par rapport à l'ancien règlement de police des constructions de 1983 et, vu les questions fréquemment posées à notre Municipalité, nous jugeons utile de préciser les principales nouveautés :

Zones d'utilité publique

- Elles ont été redéfinies, en particulier au Parc du château où une zone de verdure a été introduite.
- La hauteur maximum des bâtiments est fixée à 10 mètres alors que l'ancien règlement était moins précis en se référant au gabarit des bâtiments avoisinants.

Village

- La zone de l'ancien village a été agrandie et s'appelle à présent « le village ». Elle englobe l'ancienne zone d'extension du village.
- Les limites de construction anciennes dans le village ont été radiées et remplacées par de nouvelles limites pour donner plus de flexibilité aux propriétaires.
- Les prolongements extérieurs ont été redéfinis et adaptés à la réalité.
- Pour protéger le cadre de notre charmant village, les bâtiments à conserver ont été portés au recensement architectural.
- Pour favoriser la mobilité douce, les cheminements piétonniers ont été redéfinis (Petite Gatil-larde et aux Pralets).
- La densité de construction a été renforcée.



Villas

- Les zones « villas » n'ont pas subi de changement de périmètre. Les plans de quartiers ont été mis à jour sur le plan en leur état actuel.
- Les aires forestières figurent à présent sur le plan pour tenir compte de la loi fédérale sur les forêts du 4 octobre 1991 et de la loi forestière vaudoise du 1er janvier 1997 qui interdit les constructions à moins de 10 mètres des lisières.

Le PGA enfin en vigueur ! - suite

- Le COS (coefficient d'occupation du sol) est remplacé par le CUS (coefficient d'utilisation du sol). Il passe de 0.286 à 0.35 soit 15 % de mieux ! La prise en compte des locaux techniques et demi-niveaux a été modifiée.
- La loi sur l'aménagement du territoire du 1er janvier 1987 à son article 97 autorise un bonus supplémentaire de 5 % dans le cas de construction ayant des performances énergétiques sensiblement supérieures aux normes en vigueur, soit un CUS de 0.3675.
- Dans cette idée, les toits plats sont à présent autorisés notamment pour les constructions favorisant les économies d'énergie ou la protection de l'environnement.
- Une construction peut à présent comporter 3 logements superposés ou contigus contre deux auparavant.
- La surface des petites dépendances (garages) passe de 35 m² à 40 m².
- Les hauteurs admises, qui étaient de 7 mètres à la sablière, passent à 6 mètres, la hauteur maximum étant de 9 mètres depuis la cote moyenne du sol.
- La distance limite qui était de 5 mètres ne change pas.

Zone riveraine (lac)

- L'ancienne zone résidentielle et zone de verdure au bord du lac s'appelle maintenant « zone riveraine du lac ». La zone de verdure s'appelle à présent « aire de jardin ». L'aire d'implantation des constructions a été corrigée là où cela était nécessaire, en particulier près du port de Tannay.
- Le CUS est à présent de 0.35 contre 0.40 auparavant ce qui correspond à la volonté de l'Etat de protéger les bords du lac en diminuant la densification.
- Dans cette idée le PPA ne prévoit pas de cheminement piétonnier.
- Entre-temps le PPA fixant la limite des constructions le long de la Route cantonale 1, qui date de 1964, a été modifié. Les nouvelles limites de constructions le long de la RC1 ont été réduites à 18 mètres et non 20 mètres comme précédemment. Ces limites ont été mises en vigueur par l'Etat le 1^{er} septembre 2009.



Camping

- La zone a été maintenue en attendant la mise en vigueur du futur PPA du Torry.

Zone agricole

- Sans changement.

Forêts

- Une zone de protection des batraciens a été instaurée pour la partie de la Commune située au-dessus de l'autoroute.

Toutes ces modifications vont dans le sens d'une meilleure utilisation du sol et du bâti existant, d'une plus grande flexibilité pour les propriétaires et d'une protection renforcée de notre environnement naturel et bâti, ce dont nous sommes fiers.

Notre Commune, notre Municipalité et nos habitants doivent à présent « digérer » ce nouveau règlement et l'appliquer.

Le nouveau règlement, son annexe et les plans en réduction peuvent être consultés sur le site internet de la Commune sous la rubrique « règlements communaux ». Les plans originaux peuvent être consultés au Greffe auprès de Madame Catherine Gandolfi pendant les horaires d'ouverture officiels.

Nouvelles des temps passés

Poursuivant une nouvelle fois la lecture du grand livre d'or de la Commune de Tannay, nous abordons cette fois-ci de plain-pied le 19^{ème} siècle. Rappelons que ce livre d'or, en fait composé de trois imposants volumes conservés au local des archives de la Commune, retrace toute la vie du village du 16^{ème} siècle à nos jours, avec ses petits et grands événements.

18 mai 1815 La Municipalité décide d'interdire la sortie des chèvres et des moutons, vu les dégâts commis par ces bêtes sur les propriétés publiques et particulières.

Fin mai 1815 On note le passage de contingents fribourgeois et bernois qui logent dans la Commune et qui se rendent à Genève. (*Le 19 mai 1815 était signé le traité marquant l'entrée de Genève dans la Confédération*). Cette année-là, la population de la Commune s'élève à une centaine d'âmes.

23 décembre 1815 On procède au renouvellement des autorités municipales : le Syndic François-Louis Duvillard est reconduit dans ses fonctions. Sont élus Municipaux : Jean G. Plojoux, Louis Delor et Abram Debourgongne.

9 avril 1816 Les Communes de Tannay et de Commugny décident de délimiter leurs territoires respectifs par de nouvelles bornes.

Vu les circonstances pénibles du moment, la Municipalité se voit dans l'obligation de refuser de cooperator à l'acquisition des prix pour les élèves méritants selon qu'elle était tenue au terme de la loi du 20 mai 1806.

24 septembre 1816 Une circulaire est envoyée aux communes en vue de faire venir des blés de l'étranger. La Commune se trouvant sans ressource, décide de s'en remettre à une assemblée de régie des Bourses paroissiales pour étudier la question.

Septembre 1816 Un nouveau règlement est élaboré en vue de déterminer la part de chacun dans les corvées communales.

5 novembre 1816 Par crainte de la gelée, la Municipalité décide que le ban de vendanges se ferait le lendemain mercredi, depuis le Torry jusqu'au chemin de l'Abérion et jeudi depuis l'Abérion jusqu'au Pont des Goutettes.

Janvier-mai 1817 Marie Madeleine, dite Madelon, fille de feu Jacques Berthod, déclare être enceinte des œuvres de J. Jacob Berthos, son parent. Comme elle est sans fortune et sans domicile fixe, le juge de Paix invite la Commune à lui procurer le nécessaire. Quelques jours après, Madelon donne le jour à un garçon qui s'appellera Benjamin et qui naturellement tombera à la charge de la Commune ainsi que sa mère ce qui – dit le registre – « a occasionné des frais considérables aux Bourses par sa débauche et son libertinage dont il est résulté trois enfants qu'elle a mis au monde successivement sans qu'elle ait pu ou voulu justifier de leur paternité ». La Municipalité délibère de « la dénoncer au Conseil d'Etat comme une fille publique et prostituée ».

16 février 1818 Aimé Longchamp est nommé taupier pour quatre ans et pour 60 francs par an.

20 avril 1818 La Commune délègue un de ses membres pour assister à la visite d'Eglise et « témoigner combien elle est reconnaissante de toutes les peines et les soins de M. Barnand, son pasteur, secondé par l'activité et le zèle du régent Bornet, qui méritent leur éloge et ont tout à espérer de cette nouvelle génération qui est bien surveillée et contenue dans l'ordre ».

1819 On fait des transformations à la maison de Commune. On change les fenêtres à petits carreaux contre de nouvelles. On enlève le vieux fourneau à molasse et on le remplace par un autre en fonte.

10 février 1820 Le pasteur Descombes, de Chexbres, demande aide à la Commune pour un enfant originaire de Tannay. La Commune répond que si le dit ressortissant qui est dans sa douzième année et par conséquent en état de gagner sa vie persiste à rester à la charge de la Bourse, il doit être renvoyé à la Commune qui l'occupera.

1820 On compte 120 habitants à Tannay.

Nouvelles des temps passés — Suite

On signale un ours dans les bois de Bonmont. En 1824 et 1825, deux autres sont abattus sous Divonne et La Rippe. (Le dernier fut tué sous la Dôle vers 1850. Quant aux loups, ils firent une nouvelle apparition vers 1870-71).



1822 L'année ayant été exceptionnellement chaude, les moissons sont rentrées avant la fin juin à Tannay et l'on prend la communion au Temple de Commugny le 10 septembre avec le vin nouveau, la vendange ayant eu lieu à fin août !

1823 On fait un plancher neuf à la Salle d'Auberge et on institue une Commission des pompiers « pour soigner la pompe à feu indivise avec Mies et pour la diriger en cas de besoin ».

1^{er} juin 1823 Les habitants de Tannay assistent, les vieux depuis le village, les jeunes au bord du lac, au passage du premier bateau à vapeur, le « Guillaume Tell » qui fait service Genève-Morges. La stupéfaction des riverains fut complète à la vue de cette nouvelle embarcation navigant sans le secours de voiles ni d'avirons !

29 janvier 1824 On met en vente le matériel du vieux puits commun en usage depuis des siècles, soit le balan, la chaîne et l'anse.

Août-octobre 1824 La Commune est troublée pendant plus de trois mois par les faits et gestes d'une femme Julliard arrivée récemment et qui, ayant causé des scandales, ne veut pas obtempérer d'avoir à quitter le territoire de la Commune et persiste même devant la force. Finalement, la Municipalité, excédée par l'entêtement de cette femme et par l'incompréhensible condescendance du juge de Paix, décide de s'adresser au Département de Justice et Police qui ordonne au juge de faire conduire cette femme à la frontière du Canton, suivie de ses effets mobiliers.

31 mars 1825 Réapparition de la femme Juilliard qui cause un nouveau scandale. Le citoyen Samuel Villain qui l'avait reçue est condamné à 10 francs d'amende, ayant en outre injurié gravement la Municipalité.

27 avril 1825 La fille de Jeanne Marie Bossu est à la charge des Bourses paroissiales depuis sa naissance (1810). Comme elle n'a pas été baptisée, et qu'elle est en âge de suivre l'instruction religieuse quoique ses facultés soient très bornées, on lui nomme un tuteur en la personne du Municipal Longchamp qui se présentera dans l'église avec la dite fille Bossu pour y recevoir le baptême.

1826 On émonde pour la première fois les platanes de la Place du village.





Jacques Kaltentieder
Municipal

Projet de la future déchèterie et récolte des déchets verts

Les dernières informations que j'avais données concernant ce dossier datent des parutions 2009. Entre temps, la situation a changé.

En effet le projet d'une déchèterie intercommunale est plus complexe que l'on pense au niveau des démarches, et c'est la raison pour laquelle les Municipalités de Commugny et Tannay ont mandaté un bureau spécialisé en la matière pour l'étude de ce projet et la mise en place du concept général de récupération des déchets. Actuellement nous sommes dans la phase du choix du terrain, qui est pratiquement terminée et qui sera présentée prochainement au service d'aménagement du territoire, en espérant que celui-ci accepte nos propositions.

Quand à la récupération des déchets verts dont nous préconisons le porte-à-porte, celui-ci est actuellement ralenti dans l'attente de l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance sur le traitement des déchets. Sur demande de plusieurs communes du district qui sont confrontées à ce problème, des groupes de travail étudient les meilleures possibilités que l'on peut mettre en place pour la récolte de ceux-ci.

Nouvelle appellation pour l'UICC



L'Union Instrumentale du Cercle de Coppet (UICC) a changé d'appellation dans le courant de cette année 2010, et ceci selon le vœu des Municipalités de Terre Sainte.

Lors de son assemblée générale de juin dernier le nom d'Harmo-nie de Terre Sainte (HTS) a été accepté et officialisé.

Cette société représente souvent notre région dans différentes manifestations, et actuellement elle travaille au programme de ses soirées annuelles qui auront lieu le 12 février 2011 à Coppet et le 19 février 2011 à Founex.

Elle prépare également depuis le début de cette année le Giron des Musiques de la Côte Ouest qui aura lieu à Coppet les 13, 14 et 15 mai 2011, avec entre autres un programme varié, dont le

concours des jeunes solistes et petits ensembles le samedi, et le concours des sociétés de musique, soit le défilé et l'exécution de pièces choisies devant le jury le dimanche.

Des informations détaillées seront publiées par les médias dans la presse régionale ainsi qu'au moyen de flyers et affiches.

Amicale – Magnifique succès de la soirée Jazz au Château

Le 20 août dernier, l'Amicale a organisé, selon la coutume, la traditionnelle « Soirée Jazz » dans la cour du Château, et cette année le nombreux public qui s'était déplacé dans ce magnifique site aura pu apprécier la brillante prestation offerte par les musiciens du Swiss Yerba Créole Jazz Band dans un répertoire de musique variée et dynamique.

Cette soirée aura lieu le samedi 30 juillet 2011



Schéma Directeur de Terre Sainte — (SDTS)

Le SDTS est une des composantes du plan directeur de la Région Nyon, qui a été mis à l'enquête du 13 septembre au 12 octobre 2010 sans aucune remarque ni opposition.

Le Schéma Directeur de Terre sainte, « super » Plan Général d'Affectation (PGA) pour les 8 communes de Terre Sainte, est une des pièces maîtresses de la future fusion de nos communes.

Comme vous le savez, le Conseil communal de Founex a refusé le projet de fusion le 30 août dernier entraînant ainsi l'arrêt du processus. Cet arrêt, jusqu'au probable prochain vote de nos conseils sur la fusion, sera mis à profit pour peaufiner le projet et le rapprocher encore des spécificités propres à chaque commune.

Il me semble important de mentionner que notre nouveau PGA, dernier né des PGA des 8 communes de Terre Sainte, anticipe le SDTS sur de nombreux points. Nous y avons veillé.

Comme déjà dit précédemment dans le Tannayroli, la Terre Sainte veut vraiment prendre son destin en main.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de ce long et compliqué projet.



Bertrand Bory
Municipal

PPA du Torry — bientôt mis à l'enquête

Le plan partiel d'affectation « le Torry » a été remis aux services de l'Etat début juillet 2010 pour examen préalable. Leurs remarques devraient nous parvenir avant Noël.

La Commission du Conseil communal pour l'aménagement du port et des rives s'est réunie 4 fois en 2009 et 3 fois en 2010 pour valider l'avancement du projet.

Entre-temps, nous nous sommes rapprochés de la Coopérative du port de Tannay pour la mise au point de la convention de réalisation et d'exploitation du port qui nous liera dans le futur.

La Coopérative a, quant à elle, organisé une séance d'information destinée aux coopérateurs le 25 octobre dernier à la Salle communale où votre Municipalité était représentée.

Dès les remarques des services du Canton connues, nous recontacterons les propriétaires concernés par le PPA du Torry pour recueillir leurs ultimes remarques.

Juste avant la mise à l'enquête, votre Municipalité organisera une séance d'information publique lors de laquelle les plans, le règlement et le rapport d'impact sur l'environnement comme les impacts financiers pour notre commune vous seront présentés.

Cette séance devrait intervenir vers février ou mars 2011.





Serge Schmidt
Municipal

Course des Aînés — Des flots bleus et des fleurs

Chaque année, la Commune de Tannay organise, à l'intention de ses citoyennes et citoyens en âge de retraite, une sympathique excursion estivale. C'est pour les participants l'occasion de maintenir un lien social bienvenu tout en passant ensemble un très agréable moment de détente.

C'est ainsi que le 16 septembre dernier, une bonne soixantaine de Tannayrolis – dont notre président G. Caillet, et les municipaux P. Simon et S. Schmidt - se sont rendus, dès le matin, à Vullierens pour y admirer, dans un cadre exceptionnel, les jardins du château. Considérés comme un lieu enchanteur, avec une magnifique vue sur les Alpes, ces jardins s'étendent sur plus de cent hectares et même à cette époque de l'année, à l'été finissant, on a pu y voir les plus belles fleurs, lys-hémérocalles et iris remontants, entre autres.

La visite terminée, nos aînés se sont ensuite rendus, sur le coup de midi, au port de Morges où les attendait « La Liberté », cette imposante galère dont la construction aura duré plus de cinq ans. Ils furent accueillis par un sympathique équipage parmi lequel l'homme qui fut précisément à l'origine de ce grand projet, M. Hirt, ancien secrétaire syndical, que la situation de nombreux chômeurs préoccupait et qui leur donna ainsi l'occasion de s'atteler à cette très belle réalisation.

Grâce à un temps ensoleillé, nos participants à cette croisière purent prendre leur repas sur le pont en toute quiétude et admirer la beauté des rives du Léman comme on la voit rarement. L'ambiance y fut très chaleureuse et pour beaucoup ce fut aussi l'occasion de mieux se connaître entre habitants de notre village, ce à quoi votre Municipalité est précisément très attachée.



Croisière et repas sur la galère « La Liberté »



Ci-dessus : Visite des jardins du Château de Vullierens

Les Variations Musicales de Tannay (VMT)

Cette année 2010 a marqué pour les « Variations Musicales de Tannay » une étape importante. Jusqu'ici, une petite équipe de bénévoles, pour la plupart issus de la commission culturelle du village, organisait, depuis trois ou quatre ans, un beau concert classique estival bien fréquenté. Cette année, après s'être constitué en association, le comité avait la volonté d'offrir aux Tannayrolis un peu plus que cela puisqu'il proposait à la population, à fin août, un véritable petit festival musical, dans le beau parc du château.

Et ce fut un succès puisque les trois concerts proposés alors réunirent, malgré un temps relativement maussade, un public nombreux et enthousiaste ! Le vendredi soir, c'est ainsi près de quatre cents personnes qui se déplacèrent pour applaudir, sous la direction de Roberto Sawicki, le bel orchestre de Lancy-Genève. La prestation d'une jeune hautboïste, Aline Chenaux, fut particulièrement remarquée. Samedi après-midi, nombreuse affluence également pour le goûter des enfants offert par le partenaire des « Variations », Mirabaud & Cie, banquiers privés, suivi de la présentation des « Quatre saisons » de Vivaldi et des – très appréciées du public – « Quatre saisons » de Piazzola.

La soirée du 28 août fut sans conteste le moment le plus intense de cette édition 2010 avec la remarquable interprétation de « Didon et Enée » par la « Nouvelle Ménestrandie ». Cet opéra considéré comme un chef d'œuvre de la musique baroque fut ici merveilleusement servi par une formation orchestrale et des solistes de grande classe.

L'année 2011 devrait voir les « Variations » se développer encore puisqu'elles proposeront du 26 au 28 août quatre concerts consacrés pour l'essentiel au piano. Le premier soir sous la forme d'un récital, avec le pianiste français Alexandre Tharaud que la presse spécialisée considère comme l'un des meilleurs interprètes de son temps. Le lendemain, c'est la jeune prodige Mélodie Zhao qui sera à Tannay, qu'on a pu entendre à plusieurs reprises au Victoria Hall et dont le jeu, à chaque fois, enthousiasme le public. Elle interprétera, accompagnée d'un orchestre, un concerto qui reste à définir.

Le dimanche enfin, on retrouvera Elizabeth Sombart dans le deuxième concerto pour piano de Chopin, accompagnée par le Quatuor Byron. Sans oublier le – maintenant – traditionnel concert des enfants du samedi après-midi, qui devrait être cette fois-ci une jolie surprise pour le jeune public. L'un des objectifs de l'Association est en effet d'initier les enfants à la musique classique en proposant à chaque fois un concert didactique et gratuit aux familles de Tannay et de la région.

Comme en 2010, l'association des « Variations Musicales de Tannay » assurera le financement de ce festival grâce au soutien de ses membres, de ses sponsors et de ses partenaires, la banque Mirabaud ainsi que les communes de Terre Sainte. Et bien sûr grâce à l'appui de notre Commune qui, outre sa subvention, met gratuitement les lieux à disposition de l'association et sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu. Qu'ils en soient ici remerciés.

Serge Schmidt, Président

Si vous souhaitez devenir membre des « Variations Musicales de Tannay » et soutenir ainsi l'association, vous pouvez vous inscrire à l'adresse :

**Variations Musicales de Tannay — Case postale 19
1295 Tannay**

et verser votre cotisation sur le compte : CCP n° 10-198704-3 (cotisation annuelle : 50 CHF, membre bienfaiteur 250 CHF, membre à vie 1'500 CHF).





Bertrand Bory
Municipal

HB – SIA vole et bien !

Le 7 juillet 2010, peu avant 7 heures, Solar Impulse, piloté par André Borschberg, a décollé de Payerne pour sa première tentative de vol de plus de 24 heures. A l'exception des vols commerciaux, tout l'espace aérien suisse a été fermé pour l'occasion.

Malgré le fait que le casse-croûte d'André (eau et sandwiches) ait gelé (à 9'000 mètres il fait froid, même en juillet) et qu'un fort courant de 150 km/h ait failli emmener l'avion jusqu'en Italie, vers 22 heures il a été décidé de poursuivre la mission. L'attente a été longue et les nerfs soumis à rude épreuve. L'avion s'est posé sans encombre le 8 juillet vers 10 h 30, avec un André le ventre vide mais en pleine forme et détendu, établissant ainsi la preuve qu'un avion solaire peut voler jour et nuit tout en ayant assez d'énergie pour continuer son vol le jour suivant.

Tous ses amis, sa famille, l'équipe Solar Impulse et même notre Conseiller d'État, M. François Marthalier étaient présents.

Il s'agit-là du vol le plus long et le plus haut dans l'histoire des vols solaires : dans la classe «Solar Powered Airplane», la FAI (Fédération Aéronautique Internationale) a décerné d'un coup trois nouveaux records du monde à Solar Impulse. Se fondant sur l'organisation technique et la supervision de l'Aéro-club de Suisse, la Fédération Internationale de l'Aviation a ratifié les records de vol suivants :

- Altitude absolue : **9'235 m.**
- Gain d'altitude : **8'744 m.**
- Durée : **26 heures 10 minutes 19 secondes**

Cent ans après qu'un avion relie deux villes suisses, le Solar Impulse HB-SIA, propulsé uniquement à l'énergie solaire, a effectué sa première traversée de Suisse. Le prototype, piloté par André Borschberg, a effectué le 22 septembre 2010 une première mission, reliant Payerne à l'Aéroport International de Genève avant de rentrer sur Payerne. Le 23 septembre 2010, l'avion solaire redécollait de Payerne en direction de l'Aéroport International de Zurich où il s'est posé à 14 h 30. Il est ensuite à nouveau rentré sur sa base de Payerne. Pendant tous les vols, la population a pu suivre l'évolution du Solar Impulse qui volait à basse altitude sur un trajet annoncé d'avance.

Bravo à ces pionniers suisses et vaudois, amis de Tannay. Une petite note de chauvinisme est bien méritée.



Solar Impulse après l'atterrisage



Solar Impulse sur les Alpes bernoises

Tannay autrefois — Commission culturelle

Est-ce que des trésors se cachent chez vous ?

La Commission culturelle de Tannay prépare une exposition sur le thème de « Tannay autrefois ». Tous les habitants sont invités à participer au projet en nous prêtant des photos montrant Tannay d'une autre époque, des films, des cartes postales ou autres objets intéressants qui ont un rapport avec notre Commune.

Nous vous remercions par avance.

La personne à contacter est Mme Eva Keller par tél. au 022 776 36 15 ou par mail à l'adresse eva.keller.tannay@gmail.com

Manifestations à Tannay

20 janvier 2011	Séance d'information sur la recherche de nouveaux candidats au Conseil communal
24 janvier 2011	L'Indépendance Vaudoise — Amicale
1er, 2, 3 juillet 2011	La Fête du village — Amicale
1er août 2011	La Fête Nationale dans le Parc du Château Le repas villageois dans le Parc du Château — Amicale
26, 27, 28 août 2011	Les Variations Musicales de Tannay
14 décembre 2011	Le Père Noël à Tannay

Fermeture de l'Administration communale durant les fêtes

Nous vous informons que nos bureaux seront fermés depuis :

**le jeudi 23 décembre 2010 à partir de 18h.
jusqu'au lundi 3 janvier 2011 à 8h.**



La Municipalité et l'Administration communale vous souhaite un joyeux Noël et leurs meilleurs vœux pour 2011.

Visitez notre site Internet !

Le site de la Commune de Tannay vous donne toutes les informations utiles concernant vos démarches administratives. Il vous informe également sur les manifestations à venir dans notre Commune et en Terre Sainte, sur les services publics à votre disposition, sur nos sociétés, sur nos autorités et sur tout ce qui touche de près ou de loin à la vie de notre village. Prenez l'habitude de le consulter régulièrement sur www.tannay.ch !

Un forum ouvert au public vous donne également la possibilité de nous faire part, en ligne, de vos remarques et suggestions.

Le Tannayroli

Extraits de procès-verbaux du Conseil communal :

Dans sa séance du 31 mai 2010, le Conseil communal a décidé ce qui suit :

- Il a accepté les préavis relatifs à :
 - La modification du règlement du PPA « Sous-chez-Poland ».
 - La demande de crédit de 68'000 CHF pour la réfection complète de la toiture de la buvette de la plage après incendie.
 - La demande de crédit de 432'000 CHF pour la rénovation des fenêtres du Château de Tannay et de sa dépendance.

Dans sa séance du 30 juin 2010, le Conseil communal a décidé ce qui suit :

- Il a accepté les préavis relatifs à :
 - La demande d'un conseiller d'augmenter les indemnités des membres de Commissions du Conseil.
 - Les comptes communaux pour l'année 2009.
 - L'intention du Conseil communal « Rapport de gestion pour l'année 2009 ».
 - Le règlement communal de police uniforme des neuf communes de Terre Sainte.
 - La demande de crédit de 428'000 CHF/TTC pour la réfection de la route F.-L.-Duvillard et la mise en place d'une zone 30 km/h, y compris la réfection du collecteur séparatif souterrain.

Dans sa séance du 30 août 2010, le Conseil communal a décidé ce qui suit :

- Il a accepté le préavis relatif à :
 - La Convention de fusion entre les huit communes de Terre Sainte, à savoir : Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Coppet, Founex, Commugny, Mies et Tannay.

Dans sa séance du 1er novembre 2010, le Conseil communal a décidé ce qui suit :

- Il a accepté le préavis relatif à :
 - L'Arrêté d'imposition pour l'année 2011.

Dans sa séance du 1er décembre 2010, le Conseil communal a décidé ce qui suit :

- Il a accepté les préavis relatifs à :
 - La demande de crédit de 250'000 CHF pour soutenir la mise en place du programme de réorganisation et de financement des transports publics régionaux 2011-2015.
 - Au budget pour l'année 2011.
 - La demande de crédit de 104'000 CHF/TTC pour la mise en place d'un éclairage public aux chemins de Bénuyer et de l'Abérieux.
 - L'adoption de la taxe annuelle d'épuration 2011.

Naissances, mariages et décès depuis septembre 2010



Le Tannayroli

Rédaction, articles & photos :
Bertrand Böry
Jacques Kaltenrieder
Serge Schmidt
Patrick Simon
Hermann Tschopp

Conception & mise en page :
Patrick Simon
Serge Schmidt
Tamara Blanchoud

Impression :
Uni Print, Nyon

Naissances

- 12.06.2010 LEHMANN Mathias
16.07.2010 RUIJTERS Zahra
06.08.2010 RIZVANOV Yvan
- Mariages**
- 21.05.2010 NDOYE Maguette et GIGON Stefano
10.07.2010 MEZZAACHE Chahinez et JANZ Steven
08.10.2010 DE STREET Marie-Pascale et MOTT Nicolas

Décès

- 30.06.2010 MUHLEMANN Frieda
18.09.2010 STOLZ Werner
08.10.2010 GUISAN Marc
09.11.2010 RAVETTI Michele
10.11.2010 PACCOLAT Marie
12.11.2010 RAVETTI Odette